

COMMUNE DE FEINGS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
13 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit le 13 septembre, le conseil municipal de la commune de FEINGS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Karine MICHOT, Maire.

PRESENTS : Karine MICHOT, Christophe BESNE, Gilles SAGET-LETHIAS, Marc REUILLON, Nicole LOUVEAU, Hervé BARON, Yannick CONGRAS, Éric LEBERT, Séverine BESCHON MARTY, Leïla SALHI, Philippe TINGAULT Pascal JAULIN

ABSENTS EXCUSES : Jérôme MARCADET, Claude PASDELOUP, Alexandra REUILLON (a donné procuration à Marc REUILLON)

Secrétaire de séance élue : Leïla SALHI

BUDGET COMMUNE / Décision modificative n°3/C/2018 (Délibération 2018-26)

Madame MICHOT, Maire, expose la nécessité de prendre la décision modificative suivante :

Diminution crédits		Augmentation crédits	
article	montant	article	montant
022 Dépenses imprévues	15 000 €	615213 Voirie	11 771 €
		20422 Subvention personnes de droit privé/ Bâtiments installations	3 229 €
		021	3 229 €
		023	3 229 €
2151 Réseaux de voirie	1440 €	21318 Construction autre Bâtiments publics (op.ordre)	1440 €

Après avoir délibéré, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité la décision modificative.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (Délibération 2018-27)

Madame MICHOT, Maire, rappelle que la commune a adhéré à l'ADT en 2014.

Les services proposés par l'ADT et le montant annuel de la cotisation ne justifient pas le maintien de la commune à l'ADT. La condition de retrait de l'ADT stipulant à l'article 6 une période minimum d'engagement de 3 ans est respectée et permet donc ce retrait. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le retrait de la commune de l'ADT 41 au 1^{er} janvier 2019.

POINT SUR LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2018

Madame MICHOT, Maire, fait part aux conseillers municipaux que les travaux de voirie pour l'éclairage public et le cheminement piétonnier rue de la Bièvre sont terminés.

A partir du 17 septembre, les travaux d'aménagement de la cour de la mairie commencent, ainsi que les travaux d'allongement du réseau d'assainissement collectif rue de la Bièvre.

Les arbres du lavoir seront élagués et au mois d'octobre les travaux de remise en état de ce bâtiment pourront commencer. En octobre également, l'adjoint technique installera 2 petits chauffe-eaux dans les sanitaires des enfants à l'école et les travaux de rénovation du parc d'éclairage seront exécutés.

COMMUNE NOUVELLE

Madame MICHOT, Maire, informe qu'une lettre d'invitation à la réunion publique présentant le projet de Commune Nouvelle (Feings/ Fougères sur Bièvre/ Ouchamps/ Thenay/Contres) sera distribuée lundi 17 septembre. La réunion aura lieu le 25 septembre à 18h 30 à la salle des fêtes. La Commune Nouvelle serait mise en place au 1^{er} janvier 2019.

REPAS DES SENIORS

Il aura lieu samedi 9 février 2019 à la salle des fêtes de Fougères sur Bièvre.